



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DES VOSGES

Direction départementale de la Cohésion
Sociale et de la Protection des Populations
Affaire suivie par : M. Denis PARMENTELOT
Tel : 03.29.68.49.21
Courriel : denis.parmenelot@vosges.gouv.fr

Epinal, le 8 décembre 2016

Le Préfet

à

Mesdames et Messieurs les Maires
du département des Vosges

Objet : Influenza aviaire hautement pathogène H5N8
Passage en risque élevé sur l'ensemble du territoire métropolitain

Mes services vous ont transmis hier, par l'intermédiaire de l'Association des Maires des Vosges, un courrier d'information sur le passage en risque élevé vis-à-vis de l'influenza aviaire de l'ensemble du territoire national.

Si les éleveurs de volailles professionnels sont connus de mes services, en revanche, tous les « petits » détenteurs ne sont pas recensés.

J'attache donc la plus haute importance à la transmission de l'information auprès de ces personnes pour les sensibiliser au contenu de ces mesures contraignantes et à leur mise en application.

Le Préfet,

Jean-Pierre CAZENAVE-LACROUTS

